

PROCES VERBAL
DU COMITE SYNDICAL DU PAYS RISLE-CHARENTONNE
VENDREDI 18 DECEMBRE 2015 A 16H30

Salle de réunion – Communauté de Communes de Bernay et des Environs

Etaient présents :

- Mesdames Valérie BRANLOT, Françoise CANU, Martine GOETHEYN, Marie-Françoise LARROQUELLE et Nadia NADAUD.
- Messieurs André ANTHIERENS, Francis BEAUMESNIL, Valéry BEURIOT, Hubert CAPPELLE, Pierre CHAUVIN, Manuel CHOLEZ, Jean-Claude DANIEL, Marc DESCAMPS, Pierre ESPALDET, Patrick HAUTECHAUD, Pierre LEGROS, Jean-Pierre LEROUX, Pascal MADELAINE, Olivier PIQUENOT, Jean-Jacques PREVOST, Jean-Claude ROUSSELIN, Yves RUEL, Frédéric SCRIBOT, Patrick THIBAUT-BELET.

Etait excusé :

- Monsieur Hervé MAUREY.

Etaient absents :

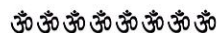
- Madame Marie-Lyne RIVIERE.
- Messieurs Jean-Hugues BONAMY, Frédéric DELAMARE, Jean-Pierre DELAPORTE, Denis GUITTON, Gilbert LARCHER, Michel MILLARD DE MONTRION, Lionel PREVOST, Jean-Claude PROVOST Marc VAMPA et Patrick VERDAVOINE.

Etaient représentés :

- Madame Anne-Marie LECONTE.
- Messieurs Edmond DESHAYES, Jean-Noël MONTIER, Marc MORIERE.

Assistaient à la réunion :

- Mesdames Camille MOREL et Carole PHOLOPPE.



Monsieur Jean-Claude ROUSSELIN accueille Mesdames et Messieurs les élus présents, remercie Monsieur Hervé MAUREY pour la mise à disposition de la salle de réunion de la Communauté de Communes de Bernay et des Environs et constatant le quorum, invite les participants à débiter la réunion en procédant à l'appel.

Monsieur le Président du Pays Risle-Charentonne souhaite la bienvenue à Monsieur Olivier PIQUENOT, représentant la Communauté de Communes de Bernay et des Environs suite à la démission de Monsieur Joseph LEROOY et remercie l'ensemble des membres du Comité syndical du Syndicat Mixte du Pays Risle-Charentonne pour leur présence.



Adoption du procès-verbal de la réunion du Comité Syndical du 06 novembre 2015

Monsieur le Président du Pays Risle-Charentonne demande si les membres présents ont des remarques ou des questions quant au compte-rendu du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays Risle-Charentonne du 06 novembre 2015.

L'assemblée n'ayant aucune remarque, Monsieur le Président du Pays Risle-Charentonne fait procéder au vote du procès-verbal.

- Pour : 27
- Contre : 0
- Nul : 0

Le procès-verbal de la réunion du Comité Syndical du 06 novembre 2015 est adopté à l'unanimité.



Débat d'Orientations Budgétaires – exercice 2016

Monsieur le Président du Pays Risle-Charentonne ouvre le Débat d'Orientations Budgétaires pour l'élaboration du Budget Primitif 2016.

Monsieur le Président du Pays Risle-Charentonne présente le projet de Budget Primitif 2016 qui a été défini par le Bureau du Syndicat Mixte du Pays Risle-Charentonne.

Monsieur le Président du Pays Risle-Charentonne précise que le Budget Primitif s'élève à 417 154.00 euros en dépenses (fonctionnement + investissement) et à 444 531.00 euros en recettes (fonctionnement + investissement).

Monsieur Jean-Claude ROUSSELIN explique que le choix de voter ce budget dès le mois de décembre est généré par la nécessité de la montée en puissance du service instructeur des autorisations du droit des sols en janvier 2016 et donc par le fait d'être en capacité de faire face aux charges supplémentaires dès le mois de janvier 2016 car le Syndicat Mixte du Pays Risle-Charentonne, toujours dans un souci de gestion très rigoureuse de son budget, ne dispose pas d'une trésorerie suffisante pour attendre un vote du BP 2016 au cours du 1^{er} trimestre 2016.

De plus, Monsieur Jean-Claude ROUSSELIN précise que la commune nouvelle du Mesnil-en-Ouche étant créée le 1^{er} janvier 2016, une nouvelle désignation des représentants de la Communauté de Communes au Syndicat Mixte du Pays Risle-Charentonne devant se faire, il était plus logique de se réunir avant.

Monsieur le Président du Pays Risle-Charentonne rappelle que, comme le Budget Primitif 2016 est voté en décembre 2015, il le sera sans reprise des résultats que l'on peut, pour information, estimer à 25 000 euros.

Aussi, Monsieur le Président du Pays Risle-Charentonne poursuit en disant qu'afin d'équilibrer la section de fonctionnement, certains postes de dépenses (ex : frais d'affranchissement, frais téléphonique, etc.) ont été minorés. Lorsque la reprise des résultats sera votée au cours de l'année 2016, le Budget Supplémentaire permettra de créditer ces articles minorés.

Monsieur Jean-Claude ROUSSELIN explique que le Budget Primitif 2016 se base sur 5 éléments principaux : la reconduction des visites guidées patrimoniales initiées en 2013 ; la fin du financement de l'étude d'opportunité pour la création d'une offre de lieu(x) d'activités nautiques à l'échelle du Pays Risle-Charentonne ; la mise en place d'un observatoire foncier à l'échelle du Pays Risle-Charentonne ; et la poursuite de la montée en puissance du service urbanisme à l'échelle du Pays Risle-Charentonne avec un emploi temps plein supplémentaire ajouté à la rémunération de l'actuel instructeur qui s'étalera cette année 2016 sur 12 mois et non plus sur 6 mois.

Madame Martine GOETHYEN demande des explications sur les variations des postes dans le Budget Primitif 2016 entre le prévu en 2015, le réalisé en 2015 et le programmé en 2016.

Monsieur Jean-Claude ROUSSELIN répond que cette question sera abordée lors du vote du Budget Primitif 2016.

L'assemblée n'ayant plus de question à ce sujet, Monsieur le Président de séance propose d'acter par délibération la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires.

- Pour : 28
- Contre : 0
- Nul : 0

La tenue du Débat d'Orientations Budgétaires est actée à l'unanimité.

L'ensemble des points figurant à l'ordre du jour ayant été abordé et l'assemblée n'ayant pas de questions à poser, Monsieur Jean-Claude ROUSSELIN remercie tous les participants et lève la séance à 16h43.

Le Président,

Jean-Claude ROUSSELIN.

